

Japon : marché fidèle aux vins de Bourgogne



Chiffres clés 2019 des vins de Bourgogne au Japon

3^{ème} marché en valeur pour les vins de Bourgogne 5^{ème} marché en volume pour les vins de Bourgogne

Exportations: 7,5 millions de bouteilles (+ 2,4 % / 2018), pour 113 millions d'euros (+ 10,7 % / 2018)

dont en volume

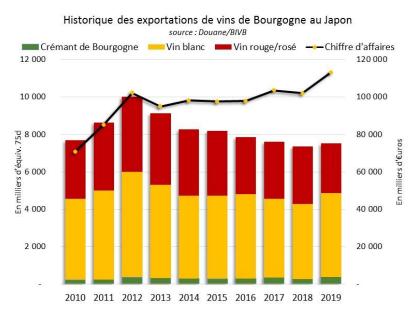
Vins blancs: 59 %
Vins rouges/rosés: 36 %
Crémant de Bourgogne: 5 %

En 2019, les vins de Bourgogne représentaient 16 % du volume des AOC françaises exportées au Japon, pour 23 % du chiffre d'affaires.

Les vins de Bourgogne bénéficient depuis longtemps d'une réelle aura au Japon, pays dont la culture, le goût et les valeurs s'accordent parfaitement aux vins bourguignons. En 2019, le Japon conserve sa place de 3ème marché export des vins de Bourgogne en chiffre d'affaires, malgré une croissance japonaise en berne, quasiment divisée par 2 entre 2017 et 2019 (source : DG Trésor - 29 janvier 2020).

L'accord commercial Union Européenne-Japon est entré en vigueur le 1^{er} février 2019 (source : DG Trésor - Publié le 29 janvier 2020). Cet accord permet l'élimination des droits de douane sur la quasi-totalité du commerce bilatéral. Il n'est pas étranger aux bons résultats des vins de Bourgogne en 2019. Il conviendra d'être vigilant sur l'évolution du volet non tarifaire de cet accord (pratiques de contrôle plus flexibles relatives à l'origine des produits ; évolution des normes japonaises vers des standards internationaux ; ouverture des marchés publics locaux...).

Un record en chiffre d'affaires



Depuis la forte dévaluation du Yen en 2013, qui avait fortement impacté les prix et les importations des vins de Bourgogne, le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne est reparti à la hausse.

Il progresse ainsi de + 10,7 % en 2019 par rapport au bilan 2018, atteignant 113 millions d'euros. Dans ce contexte, toutes les catégories de vins voient leur revenu croître :

- + 6,4 % pour les vins rouges
- + 15,5 % pour les vins blancs
- + 23 % pour les Crémant de Bourgogne

Parallèlement, les volumes globaux exportés retrouvent de la croissance (+ 2,4 % / 2018), après 6 années de baisse, pour atteindre 7,5 millions de bouteilles.



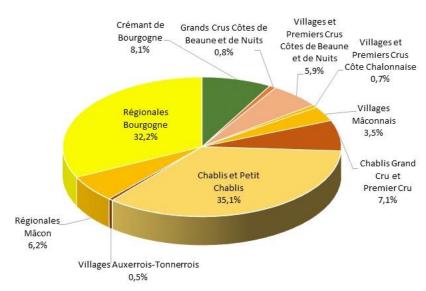
- La croissance des vins blancs de Bourgogne (+ 11,4 % en volumes) est soutenue par les exportations des appellations Régionales Bourgogne blancs, en hausse après 3 années de baisse (+ 10,2 % / 2018, pour 35 % des volumes en blanc).
- Le Crémant de Bourgogne atteint un record en volume, avec presque 400 000 bouteilles exportées au Japon (+ 39,6 % / 2018).
- Seuls les vins rouges affichent une baisse globale (- 12,8 %), après une très belle année 2018. Celle-ci est principalement liée à un recul des appellations Régionales, alors que les vins rouges des Côtes de Beaune et de Nuits, qui couvrent 27 % des exportations, montrent de très bons résultats : + 17, 3 % en volume et + 22 % en chiffre d'affaires / 2018.

Les vins de Bourgogne ont réalisé un très bon premier trimestre 2020 au Japon : la double hausse de + 16,3 % en volume et + 20,4 % en valeur comparée au premier trimestre 2019 laissait présager une belle année. Malheureusement, les conséquences de la pandémie liée à la COVID-19 (fermeture de restaurants, bars à vins, confinement, suspension des expéditions par avion...) risquent d'atténuer cette évolution. Les résultats du second trimestre, connus courant juillet, donneront de nouvelles perspectives.

Les vins blancs de Bourgogne porteurs de croissance

Marché historique et mature, le Japon importe toutes les catégories d'appellations des vins de Bourgogne.

Export 2019 en volume des vins blancs et Crémant de Bourgogne



Les vins blancs de Bourgogne tiennent historiquement une place importante sur ce marché, oscillant entre 54 % et 60 % des volumes exportés sur les 10 dernières années (59 % en 2019).

Les vins de Chablis contribuent amplement au développement des vins blancs de Bourgogne (46 % des volumes exportés en blanc). En 2019, ces appellations retrouvent de la croissance, grâce deux belles récoltes (2017 et 2018): + 7,9 % en volume et + 4,5 % en chiffre d'affaires / 2018.

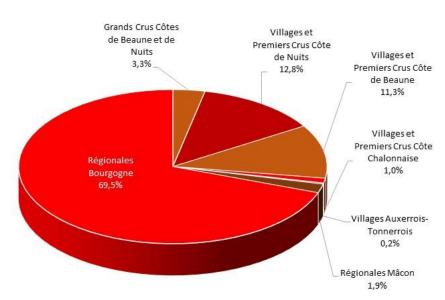
Les AOC Régionales Mâcon et AOC Villages (Saint-Véran, Pouilly-Fuissé, Viré-Clessé, Pouilly-Vinzelles et Pouilly-Loché) bénéficient également d'un véritable engouement, avec une belle progression en volume (+ 39,2 % / 2018) et en chiffre d'affaires (+ 11 % /2018).

Le Crémant de Bourgogne s'affirme de plus en plus sur ce marché, avec une belle poussée en volume (+ 39,6 % / 2018), comme en chiffre d'affaires (+ 23 % / 2018).

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, les vins blancs poursuivent leur croissance de 2019 : + 9,2 % en volume pour + 21,89 % en valeur. Cette tendance est portée par le retour des volumes de Chablis et petit chablis (+ 34 % / 1^{er} trimestre 2019), mais aussi par les excellentes performances des AOC Mâcon et Mâcon plus dénomination géographiques (+ 25,5 %).



Export 2019 en volume des vins rouges



En 2018, les vins rouges de Bourgogne étaient les seuls vins de Bourgogne à progresser. Ce qui peut expliquer une année 2019 en baisse (- 12,8 % /2018) pour certaines catégories d'appellations.

Il en est ainsi des AOC Régionales Bourgogne qui affichent une baisse de - 14,2 % / 2018, alors qu'elles représentent 69 % des volumes de vins rouges exportés au Japon en 2019.

Les vins rouges des Côtes de Beaune et de Nuits connaissent en revanche de belles progressions, alors qu'elles couvrent 27 % des volumes de vins rouges de Bourgogne exportés :

- Grands Crus des Côtes de Beaune et de Nuits : + 21 % / 2018
- Villages et Villages Premiers Crus de la Côtes de Beaune : + 34,6 % / 2018
- ▶ Villages et Villages Premiers Crus de la Côtes de Nuits : + 4,5 % / 2018.

Bien que les volumes baissent au global, le chiffre d'affaires des vins rouges de Bourgogne augmente de + 6,4 % / 2018), représentant 52 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne au Japon. Les vins rouges des Côtes de Beaune et de Nuits contribuent à la croissance du chiffre d'affaires à hauteur de 53 % pour les vins rouges de Bourgogne, soit + 22 % / 2018.

Au cours du 1^{er} trimestre **2020**, les vins rouges repartent à la hausse : + 33,6 % en volume et + 19,3 % en valeur / 1^{er} trimestre 2020. Ce résultat est principalement porté par les appellations Régionales Bourgogne, qui représentent 80 % des vins rouges de Bourgognes exportés au Japon sur la période (+ 55, 1 % en volume / 1^{er} trimestre 2019). Les Grands crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits se comportent également très bien (+ 170 % en volumes), mais leur poids global est moins significatif.

La Bourgogne concentre sa progression sur les circuits traditionnels

Restaurations : forte présence pour la Bourgogne

En restauration (enquête 2019 auprès de 200 points de vente sur Tokyo), les vins d'origine française (57 % de l'offre) stabilisent leur part d'offre (- 1 points / 2018). Dans ce contexte, 75 % des établissements enquêtés proposent des vins de Bourgogne (- 3 points / 2018).

Du côté des vins blancs les 4 AOC de Chablis sont présentes, avec au moins une référence, dans 61 % des établissements (stable / 2018), devant les AOC Villages et Villages Premiers Crus blanches de la Côte de Beaune (53 %, - 6 points / 2018).

Pour les vins rouges, les AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte de Nuits sont les plus présentes (56 %, + 2 points / 2018).



L'offre de vins de Bourgogne reste largement à accroître sur ce circuit. En effet, les 5 appellations de Bourgogne les plus présentes en nombre de références en blanc restent des appellations prestigieuses (Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Corton-Charlemagne). Il en va de même pour les vins rouges (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Gevrey-Chambertin Premier Cru, Vosne-Romanée, Vosne-Romanée Premier Cru et Echezeaux Grand Cru).

Des appellations moins connues, offrant des possibilités de gamme plus large et correspondant aux attentes du marché, restent encore sous-représentées. C'est notamment le cas des appellations Régionales, avec les Bourgogne et Mâcon plus dénomination géographique, ou des AOC Villages et Villages Premiers Crus moins connus (Irancy, Fixin, Rully, Chorey-lès-Beaune en rouge ou Saint-Véran, Viré-Clessé, Auxey-Duresses, Saint-Bris en blanc).

Magasins spécialisés : les vins de Bourgogne se stabilisent

Les vins de Bourgogne sont en première position chez les cavistes, avec près de 23 % de l'offre des vins mondiaux (stable / 2018) et une moyenne de 133 références par établissement enquêté (- 2 % / 2018).

Comme pour les circuits spécialisés, ce sont essentiellement les vins les plus célèbres et les plus valorisés qui occupent le top 5 des appellations, à deux exceptions :

- en blanc, Chablis cohabite avec Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Meursault Premier Cru
- en rouge, l'appellation Régionale Bourgogne voisine avec Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Chambolle-Musigny Premier Cru et Vosne-Romanée Premier Cru

Là aussi, les opportunités pour diversifier et élargir la gamme des vins de Bourgogne sont nombreuses (Source : enquête 2019 auprès de 30 points de vente sur Tokyo).

> Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - mai 2020 (Sources: Douane DEB+DAU - MIBD Market - BIVB)

Contact:

Mathilde Paturaud – Attachée de presse France au BIVB

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, cliquez ici

S'abonner aux alertes de la salle de presse : diquez ici.

SUIVEZ-NOUS: (f) (in)









